



**COVID-19**  
CORONAVIRUS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ JUN 2019 - MAI 2020



**Invitation 9 juillet 2020 – 18 heures**  
**Etablissement Horticole de la Ville de Neuchâtel – Evologia**  
**Rue de l'Aurore 5 à Cernier**

Madame, Monsieur,

C'est à nouveau un grand plaisir que nous vous invitons à notre Assemblée générale 2020 ! Elle sera exceptionnelle et se tiendra dans un lieu de choix. Au cœur de Cernier, nous allons passer avec vous une soirée à cinq étoiles !

En annexe, l'ordre du jour de l'Assemblée générale ainsi qu'un bulletin d'inscription. Nous vous saurions gré de bien vouloir annoncer votre participation **d'ici au 30 juin 2020**, ultime délai.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur le site d'Evologia à Cernier, dans les serres de la capitale cantonale. Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales et chaleureuses salutations.

Colombier, le 29 mai 2020

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Olivier Haussener  
Président

Jean-Claude Baudoin  
Secrétaire général

Annexes : - ordre du jour  
- bulletin d'inscription.



**REPORTÉ**

**AU 9 DÉCEMBRE 2020**  
**18H00**

# NOUS SOMMES POUR LE TRAVAIL : C'EST NOTRE FORCE, C'EST NOTRE VOLONTÉ, C'EST NOTRE CREDO !



Le document que vous tenez entre vos mains est riche d'informations, de constats, d'enquêtes, de commentaires et même d'émotions. A cheval entre l'avant et l'après coronavirus, il raconte les espoirs et les craintes des acteurs de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs.

Par quoi commencer ? Il y aurait mille façons de décrire la situation, de rapporter les plaintes ou les doléances qui montent de partout. Dans un tel contexte évolutif, nous avons choisi de mettre le cap sur le futur, d'envisager des solutions, d'innover et pourquoi pas de rêver ou d'avoir une envie d'impossible !

Le futur ? C'est de résumer un premier constat : les entreprises formatrices au sein de notre Fédération sont plus nombreuses aujourd'hui qu'hier. L'importance accordée à la relève, à l'apprentissage, à la jeunesse témoigne de la priorité de former et de répondre d'ici à quelques années à la rareté de la main d'œuvre qualifiée.

L'avenir ? C'est aussi de poursuivre et d'intensifier nos excellentes relations avec les Autorités cantonales et communales, avec les parlementaires à Berne, avec toutes les associations patronales neuchâteloises qui ont comme nous l'ambition de refonder le pacte des

libertés nécessaires, de relancer l'économie et de lui donner de la puissance.

Avoir une envie d'impossible ? Et pourquoi pas si les entrepreneurs retrouvent la concordance des temps entre la qualité du travail et le prix de la prestation, entre le présent et le futur qui commencera dans deux ans dans notre canton avec des chantiers routiers et ferroviaires devisés à deux milliards de francs jusqu'en 2035 ! Nous avons les projets, nous avons les entreprises, nous avons les budgets, nous ne sommes ni d'un côté, ni de l'autre mais pour le travail. C'est notre force, c'est notre volonté, c'est notre credo.

Nous avons démontré de semblables valeurs quand le ciel est tombé sur la tête de la population du Val-de-Ruz au mois de juin de l'année écoulée. Des entreprises ont fait front commun pour réparer les dégâts : ensemble, à onze dans un consortium à l'enseigne de la Fédération, elles ont exécuté entre juillet et novembre pour près de sept millions de francs de travaux commandés dans l'urgence par l'Etat et par la commune. Rouvrir une route détruite, rendre le sourire aux habitants dévastés par un événement climatique hors du commun : tout est possible quand la collaboration est exemplaire

entre deux partenaires, l'un public et l'autre privé.

Plus loin, nous avons en projet d'agrèger les bonnes volontés des camps politiques pour rendre plus compatibles les lois sur les marchés publics et les aspirations de la population. Objectif : élever la proximité au rang de vertu économique absolue. A ce titre, nous serons dans les clous du Conseil d'Etat qui marque pour l'attractivité résidentielle sa préférence actuelle.

Certes, nous ne pouvons passer sous silence les tourments d'aujourd'hui. L'économie de la construction chancèle, les risques de l'entrepreneur augmentent à mesure que la productivité diminue. Grosso modo, il va manquer d'ici à Noël un cinquième des rendements sur les chantiers. Distanciation spatiale, organisation du travail chamboulée, adaptée de mois en mois aux directives fédérales : la régression, voire la récession sont des mots que l'on entend à tous les coins de rues et qui hantent désormais les nuits des décideurs et des responsables économiques.

A tous les échelons des pouvoirs publics, néanmoins, l'aide à la personne et l'aide à l'entreprise ont redoublé d'intensité. Des mots et

des lettres ont marqué l'actualité. Crédits de transition, RHT : deux bouées de sauvetage pour illustrer une solidarité suisse exceptionnelle.

Dans ces circonstances, dans ce marasme pandémique, nous aurions voulu aussi pouvoir compter sur le syndicat Unia. A deux, nous aurions été plus forts pour protéger les travailleurs et soutenir les entrepreneurs. Hélas, Unia a ajouté un nouvel article à la Convention nationale : le droit de remontrance ! Au lieu d'être partenaire, Unia est devenu adversaire. Au lieu d'ajouter une vocation morale et une dimension sociale à l'activité professionnelle, un accompagnement qui aurait mérité le respect, le syndicat est resté arc-bouté sur des intérêts boutiquiers ! En définitive, Unia est devenu en trois mois un syndicat de l'«ancien monde».

Par chance, nous avons des alliés bien meilleurs et moins railleurs pour nous aider à surmonter les obstacles. En première ligne, les autorités cantonales et communales avec leurs services resserrés comme jamais. Des modèles et des exemples pour lutter à nos côtés contre toutes les conséquences imprévisibles de la crise. C'est en débordant son territoire, en allant chercher des solutions hors de son camp qu'il est possible de

réussir une politique pour le plus grand nombre. Le constat vaut de l'or aujourd'hui à quelques mois des élections à tous les étages du canton.

Plus forte que jamais, votre Fédération se veut socle, appui, recours, secours au plus fort de la tempête. Elle se veut aussi symbole du renouveau et du progressisme. Avec de l'ambition, nous inscrivons notre conclusion en quatre points :

**1. Ne soyons pas faibles.**

**Choisissons.**

**2. Ne soyons pas divisés.**

**Unissons-nous.**

**3. N'ayons pas peur.**

**Osons faire.**

**4. N'attendons pas.**

**Agissons maintenant.**

Ces mots portent un message, celui des entrepreneurs. Des mots de leur temps, celui de l'action.

**Olivier Haussener**

Président

21 JUIN 2019 – VAL-DE-RUZ

## LA NUIT OÙ LE CIEL EST TOMBÉ SUR LA TÊTE DE LA POPULATION : CONSTERNATION ET DÉSASTRE APRÈS LES PLUIES DILUVIENNES !

Intempéries - Juin 2019



**UN ÉVÉNEMENT CLIMATIQUE RARE EST SURVENU À VAL-DE-RUZ, LE 21 JUIN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. EN TROIS HEURES, L'ÉQUIVALENT D'UN MOIS DE PRÉCIPITATION EST TOMBÉ SUR LA TÊTE DE LA POPULATION, SUR LE BASSIN VERSANT COMPRENANT LE FLANC NORD DE CHAUMONT ET CHASSERAL, ET LE FLANC SUD DU COL DES PONTINS ET DE LA VUE-DES-ALPES.**

Les énormes quantités d'eau qui ont dévalé les pentes – jusqu'à 20 m<sup>3</sup> par seconde à Villiers – se sont chargées de matériaux divers au fil de leurs parcours et c'est un véritable fleuve de boue, blocs, graviers et bois qui s'est engouffré dans le vallon de Chenau, au nord de Villiers.

Ce fleuve a non seulement décapé le parking au bas du télésiège du Crêt-du-Puy, mais il a aussi emporté le lit du Ruz Chasseran et arraché des matériaux sur et sous la route cantonale 1003 reliant le Val-de-Ruz au vallon de Saint-Imier. Ce ne sont pas moins de 40'000 m<sup>3</sup> de matériaux qui ont dû être évacués et 4'000 m<sup>2</sup> de chaussée qui ont été démolis.

Pour réparer en urgence, le Conseil d'Etat a libéré les crédits idoines, sans délai, avec une première tranche de cinq millions de francs. Sur demande pressante de l'Etat et des Ponts

& Chaussées, la FNE a rassemblé ses membres pour constituer un consortium et en définir les sous-traitants. Onze entreprises, reliées à la FNE par une Convention de collaboration, ont donc rassemblé les moyens nécessaires, en pleine période estivale et de vacances, pour assurer dès le 8 juillet une remise en état la plus rapide possible des infrastructures touchées.

En un temps record, au vu de l'ampleur des interventions nécessaires, soit moins de cinq mois après les pluies torrentielles, la route cantonale RC 1003 a ainsi pu rouvrir, le 16 novembre l'après-midi précisément, au terme d'une manifestation symbolique d'une belle simplicité. Ces travaux ont nécessité au total plus de 16'000 heures de main d'œuvre.

### 4 + 7 = 11 ENTREPRISES AU TRAVAIL

#### Les quatre entreprises du Consortium

F. Bernasconi & Cie SA (direction technique)  
Bieri & Grisoni SA (direction commerciale)  
Duckert SA  
S. Facchinetti SA (direction générale)

#### Les sept sous-traitants du Consortium

Arrigo SA  
Colas Suisse SA  
Implenia Suisse SA  
LBG SA  
MTS SA  
Spinedi SA  
Zuttion Construction SA

#### Le Comité de pilotage

La FNE d'un côté,  
les Ponts & Chaussées de l'autre.

# 2019 VOLUME DE TRAVAIL 😐

# 2020 EVOLUTION DES AFFAIRES 😞

**LES CHIFFRES ET LES GRAPHIQUES IMPRIMÉS CI-CONTRE RÉVÈLENT LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CONJONCTURELLE ANNUELLE ORGANISÉE PAR LA FNE. ILS NE SONT PAS INFLUENCÉS PAR LE CORONAVIRUS CAR ILS SONT L'EXACT REFLET DE LA SEULE ANNÉE 2019.**

En revanche, publiés ci-après, les commentaires et les appréciations sur la marche des affaires illustrent bel et bien l'inquiétude due aux assauts de la pandémie. Les menaces économiques et sociales qui pèsent aujourd'hui fortement sur les entreprises auront des conséquences pour longtemps !

L'évolution des principales préoccupations est mauvaise. A la concurrence acharnée qui règne sur le marché s'ajoutent les faibles rendements sur les chantiers. Le virus oblige à prendre des distances, sinon à devoir bouleverser n'importe quelle entreprise, de petite, de moyenne ou de grande taille !

Concurrence exacerbée, pandémie et quoi encore ? Au fil du temps, le paiement des débiteurs devient un réel problème, qui prend de l'ampleur et

qui rejoint au palmarès des doléances l'excès de réglementation.

Pour 2020, les appréciations traduisent vraiment les craintes d'une régression économique. Les prédictions pour les six prochains mois sont

consternantes. La peur du lendemain est à nouveau présente. Espérons qu'elle ne sera que passagère.

Enquête réalisée entre le 20 février et 24 avril 2020.  
40 membres consultés; 70% de réponses.



FEDERATION NEUCHATELOISE DES ENTREPRENEURS

Enquête conjoncturelle anonyme : année 2019

Retour de l'enquête : jusqu'au 24 avril 2020

PREMIÈRES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL			
1	D'une manière générale, 2019 fut, pour votre entreprise, une année <input type="checkbox"/> très bonne 23% bonne 47% stable 30% difficile		
2	Evolution du chiffre d'affaires réalisé en 2019 par rapport à 2018	23% ↗	62% → 15% ↘
3	En 2020, vous prévoyez que l'effectif de votre entreprise sera	8% augmenté de ..... %	70% inchangé 22% réduit de ..... %
3.1	Si vous avez recruté en 2019, est-ce principalement (1 seule réponse)	70% dans le canton	29% en Suisse 1% ailleurs, préciser (FRANCE)
4	Quelles sont vos trois principales inquiétudes ? (3 réponses au maximum)	<input checked="" type="checkbox"/> 77% Situation économique, politique générale et COVID-19 <input type="checkbox"/> Prix des fournitures <input checked="" type="checkbox"/> 84% Concurrence <input type="checkbox"/> Evolution des charges sociales <input type="checkbox"/> Obtention de crédits bancaires <input checked="" type="checkbox"/> 38% Paiements des débiteurs <input checked="" type="checkbox"/> 38% Excès de réglementation <input type="checkbox"/> Baisse du niveau de formation à l'entrée en apprentissage	
7	A combien de <b>travailleurs temporaires</b> avez-vous recouru en 2019 (temps complet, soumis à la CN)?		18%
		TOTAL	

INVESTISSEMENTS - 2020		(+)	(=)	(-)
16	Par rapport à 2019, augmenterez-vous (+) ou diminuerez-vous (-) vos investissements 2020 pour votre outil de travail (inventaire, dépôt, etc.) ?	23%	47%	30%

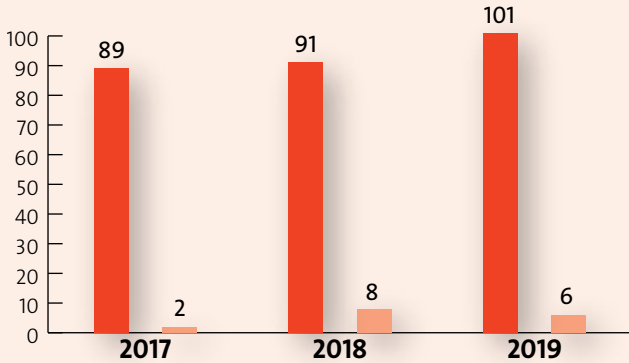
MARCHE DES AFFAIRES		😊	😐	😞
17	Appréciation de la marche des affaires de l'entreprise (2019)	8%	64%	28%
18	Appréciation de l'évolution de la marche des affaires pour les <b>six prochains mois</b> (2020)	15%	38%	47%
19	Visibilité de la marche des affaires au-delà de <b>six mois</b>	8%	40%	52%
20	Appréciation de la <b>marge actuelle d'autofinancement</b> de l'entreprise	18%	47%	38%



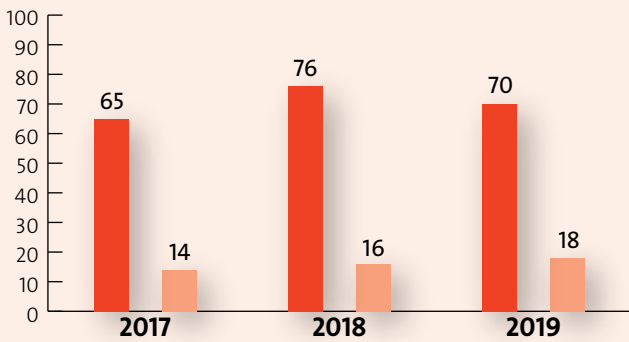
## BÂTIMENT 2017 - 2019

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

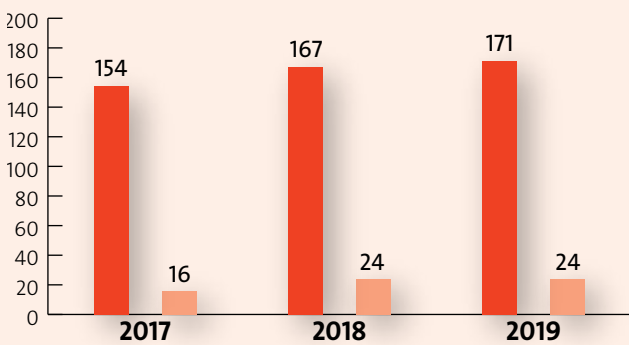
### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



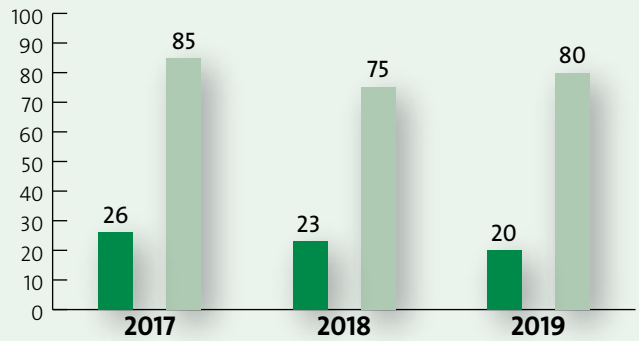
### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



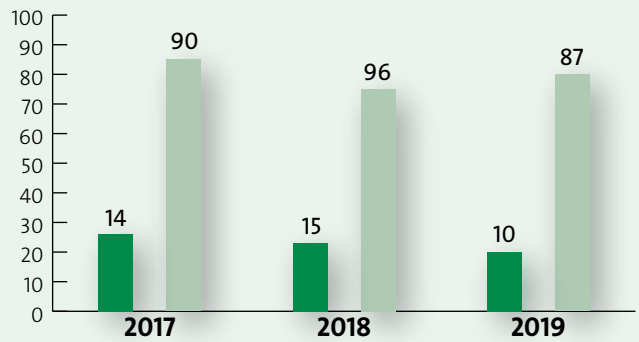
## GÉNIE CIVIL 2017 - 2019

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

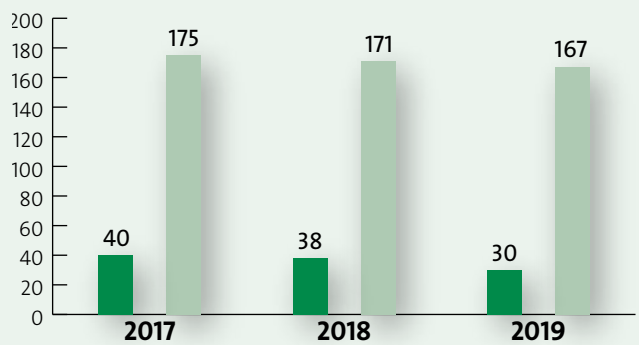
### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



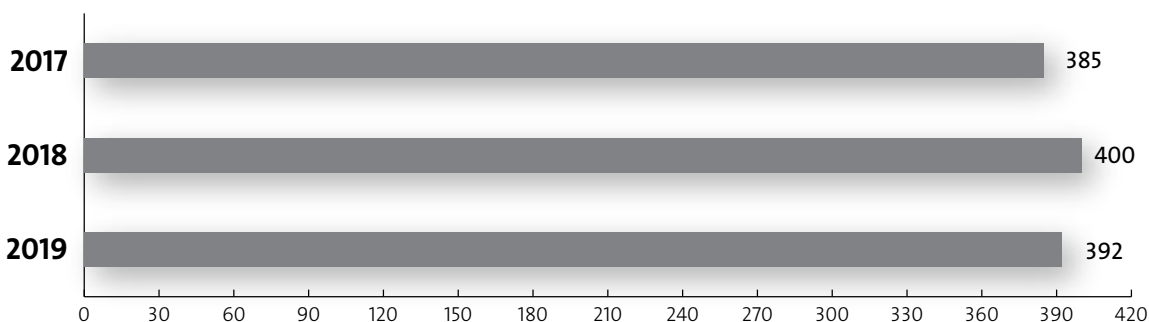
### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL / DANS + HORS DU CANTON / PRIVÉ + PUBLICS



## FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

2019

**COURS MACHINISTES 2019**

Au cours de l'année écoulée, 19 candidats ont suivi la formation complète de machinistes. Une session d'examen a eu lieu. Les candidats ont réussi le permis des catégories suivantes :

- 10 candidats ont réussi le permis M2
- 8 candidats ont réussi le permis M3
- 8 candidats ont réussi le permis M6
- 1 candidat a réussi le permis Dumper M7.

**COURS GRUTIERES 2019**

Les examens de la catégorie A (camions grue) ont eu lieu le 19 octobre 2019 au dépôt F. Bernasconi et Cie SA aux Geneveys-sur-Coffrane et sur le chantier MGO Réalisations SA à La Chaux-de-Fonds (Manitou).

- Catégorie A, 6 candidats ont réussi le permis.

Les examens de la catégorie B (grues à tour pivotante) ont eu lieu le 26 octobre sur le chantier MGO Réalisations SA à La Chaux-de-Fonds.

- Catégorie B, 5 candidats ont réussi le permis.

**CONDUCTEURS D'ÉLEVATEURS 2019**

Un cours a été organisé en 2019. Au total, 16 candidats ont suivi cette formation dans la halle de l'entreprise HG Commerciale à Cortaillod et au CPMB.

Au final, 14 candidats ont reçu le permis délivré par l'Association Suisse de Formation en Logistique (ASFL).

**ARTICLES 32 CVC ET MAÇONS**

Volée 2017-2019

- 16 candidats (**4 Neuchâtelois**) se sont présentés aux examens CVC, 12 ont réussi (4 échecs)

- 7 candidats (**7 Neuchâtelois**) se sont présentés aux examens de maçonnerie, 7 ont réussi.

Volée 2019-2021, les cours ont débutés le mardi 20 août 2019

- 19 candidats CVC (**7 Neuchâtelois**)
- 8 candidats maçons (**7 Neuchâtelois**).

**CHEFS D'ÉQUIPE MAÇON-GÉNIE CIVIL 2018-2020**

Deux classes de 2<sup>e</sup> année sont en formation.

**FORUM DES MÉTIERS 2020**

Une promotion de l'apprentissage dual, sous la forme d'un Forum des Métiers, a eu lieu le 30 janvier 2020 à La Fontenelle à Cernier. La FNE y était, en force !

**COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2019**

(sans frais, allocations familiales et 13<sup>e</sup> salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2017	7'691.00	6'614.00	5'973.00	5'860.00	5'406.00	4'890.00	5'768.00
2018	7'710.00	6'634.00	5'990.00	5'881.00	5'394.00	4'862.00	5'749.00
2019	7'807.00	6'695.00	6'094.00	5'939.00	5'430.00	4'871.00	5'813.00



## APPRENTISSAGE

LE SALAIRE  
DES APPRENTIS :  
UN HAUT NIVEAU !

## PERMIS MACHINISTES 2019, CAT. SUPPLÉMENTAIRES

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	4	0
M3 Chargeuse	4	4
M6 Rouleau	5	0
M7 diff. catégories	69	0
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>4</b>

## EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120
2017	74	8	28	110
2018	42	9	14	65
2019	82	10	12	104

## EXAMENS GRUTIERS 2019

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

	Réussites	Echecs
Cat A	6	0
Cat B	5	1

**DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION, LES APPRENTIS MÉRITENT CE QU'ILS GAGNENT. VOICI LES RECOMMANDATIONS DE LA FNE POUR 2020.**

<b>LES TROIS PREMIERS MOIS</b>	Fr. 500.- /mois	
<b>1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE, DÈS LE 4<sup>E</sup> MOIS</b>	Fr. 6.- /heure	Fr. 1'056.- /mois
<b>2<sup>E</sup> ANNÉE</b>	Fr. 8.- /heure	Fr. 1'408.- /mois
<b>3<sup>E</sup> ANNÉE</b>	Fr. 12.- /heure	Fr. 2'112.- /mois.

## DROIT AUX VACANCES

6 semaines de vacances payées par année.

13<sup>E</sup> SALAIRE

Les apprentis ont droit à un 13<sup>e</sup> salaire, conformément aux dispositions conventionnelles nationales.

## CONTRAT-FORMATION – ANNÉE 2020-2021

**LES BONUS REVUS À LA HAUSSE !**

**LA MESURE APPELÉE COMMUNÉMENT « CONTRAT-FORMATION » EST ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020. ELLE VISE À ENCOURAGER LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONS NEUCHÂTELOISES À FORMER DES APPRENTIS SOUS LA FORME D'UN SOUTIEN FINANCIER VERSÉ POUR CHAQUE APPRENTI EN FORMATION À CHAQUE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE, ET SELON LE DOMAINE DE FORMATION SUIVIE.**

Cette mesure découle de la Loi instituant un Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual. Ce Fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise, effectué directement par les caisses de compensation auxquelles sont affiliés les employeurs.

Une fois les montants financiers versés à toutes les entreprises formatrices bénéficiaires du « *Contrat-formation* », le solde est utilisé pour financer la pratique à la formation professionnelle dispensée par les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton de Neuchâtel.

Pour bénéficier d'un retour financier, l'entreprise formatrice doit respecter les conditions suivantes :

- Être au bénéfice d'une autorisation de former active.
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage (mode dual).
- Avoir encore en fin d'année scolaire un ou des apprentis sous contrat.
- Respecter les dispositions légales et conventionnelles.

En 2020, la prestation financière versée aux entreprises formatrices va correspondre au montant d'une demi-année scolaire (01.01.2020 – 30.06.2020).

Pour l'année scolaire 2020-2021, les prestations seront revues à la hausse. Toutes les décisions à ce sujet sont d'ores et déjà validées par les autorités. En voici un aperçu, selon les domaines.

#### Formations techniques, CFC CHF 6'000.-

- Automaticien-ne CFC
- Dessinateur-constructeur / dessinatrice-constructrice industriel-le CFC
- Dessinateur/dessinatrice en construction microtechnique CFC
- Électronicien-ne CFC
- Horloger-ère CFC
- Horloger-ère de production CFC
- Informaticien-ne CFC
- Mécanicien-ne de production CFC
- Médiaticien-ne CFC
- Micromécanicien-ne CFC
- Polymécanicien-ne CFC

#### Formations d'assistant-e socio-éducatif / assistante socio-éducatif et d'assistant-e en soins et santé communautaire, CFC CHF 6'000.-

#### Formations d'employé-e de commerce, CFC et d'assistant-e de bureau AFP CHF 3'000.-

#### Toutes les autres formations, CFC et AFP notamment dans le gros œuvre CHF 5'000.-

#### Maturités professionnelles intégrées (y compris domaine commercial) CHF 1'300.-

## CANTON DE NEUCHÂTEL VOIE DUALE

# 4'102 CONTRATS SIGNÉS EN 2019



**+ 2'000 FRANCS**  
POUR CHAQUE NOUVEL APPRENTI EN 2020

**EN PÉRIODE DE CRISE, PLUS QUE JAMAIS LA FORMATION PROFESSIONNELLE DOIT ÊTRE VALORISÉE.**

Conscient des difficultés rencontrées par les entreprises formatrices qui se retrouvent dans une situation exceptionnelle, le Conseil d'Etat a décidé au mois de mai écoulé de les soutenir par l'**octroi d'une prime de 2'000 francs pour tout contrat d'apprentissage** de 1<sup>ère</sup> année conclu pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Ce montant sera versé aux entreprises en complément de celui d'ores et déjà dû au titre du « **Contrat-formation** » destiné à l'ensemble des entreprises formatrices.

**IL EST IMPORTANT POUR L'ENSEMBLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL DE CONTINUER À VALORISER LA VOIE DUALE AUPRÈS DES ÉLÈVES, DE LEURS PARENTS ET DE LEURS ENSEIGNANTS. IL FAUT ABSOLUMENT LEUR FAIRE DÉCOUVRIR LA PALETTE EXTRAORDINAIRE DE FORMATIONS EXISTANTES.**

C'est par les rencontres, les explications et les discussions que les préjugés et la méfiance s'estompent. Il est souvent nécessaire qu'un catalyseur permette de tels échanges. Le Département de la formation au Château, son Service à La Chaux-de-Fonds, les écoles professionnelles et les associations patronales s'y attellent au quotidien, en mettant sur pied plusieurs événements tels que les Forums des métiers, Capa'Cité ou encore les journées portes ouvertes à l'intention des élèves et de leurs parents.

Grâce aux entreprises et aux institutions formatrices en 2019, un savoir-faire et un savoir-être inestimables sont transmis à **4'102** jeunes en formation duale à travers tout le canton (**3'759 à la recherche d'un CFC et 343 à la recherche d'une AFP**).

Le bilan est constant et réjouissant. Il y avait 4'146 contrats signés en 2018. Pour la seconde année d'affilée, la barre des 4'100 contrats est donc dépassée. Au total, **plus de 5'600** personnes suivent une formation professionnelle initiale dans le canton, dont **74 % en mode dual**.

Enfin, quel est le nombre d'entreprises formatrices ? En tout : **1'459**, à savoir seulement 10% de toutes les entreprises. Là, un effort est encore attendu ! Pour l'heure, c'est insuffisant.

## ENTRETIEN AVEC NOTRE APPRENTIE

**BLERTA, 17 ANS, CONFINÉE... AU COEUR DE LA**

Blerta Alushaj

Laurie Girardier,  
sa formatrice

**INTERVIEW RÉALISÉE LE 13 MAI 2020, PENDANT LA FERMETURE DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES, EN PÉRIODE DE SEMI-CONFINEMENT.**

### Blerta, présentez-vous en quelques mots...

Je m'appelle Blerta Alushaj, j'ai 17 ans, je suis née en Suisse mais suis d'origine albanaise. On dit de moi que je suis quelqu'un de dynamique et toujours de bonne humeur.

### Qu'est-ce qui vous a poussé à postuler à la FNE?

Je faisais des recherches pour une place d'apprentissage, comme bon nombre de jeunes. Par hasard, je suis tombée sur la FNE, que je ne connaissais pas encore. Je me suis donc intéressée, puis je suis devenue très curieuse à l'idée de commencer peut-être un apprentissage en lien avec un domaine à découvrir : la construction.

### Comment s'est déroulée cette première année au sein de la FNE, globalement ?

Cette première année s'est très bien déroulée pour moi, je ne m'attendais pas à me plaire autant au sein de la Fédération. J'ai été très bien accueillie, toutes et tous m'encouragent sans exception. Le personnel est toujours à l'écoute et disponible en cas de

besoin. Vraiment, je peux dire que je ne pouvais trouver mieux comme place d'apprentissage !

### On dit que le début d'un apprentissage, c'est un chamboulement dans la vie d'une jeune personne, une plongée dans l'inconnu. Comment l'avez-vous vécu et avez-vous dû procéder à beaucoup d'adaptations entre votre vie d'avant et votre vie pendant l'apprentissage ?

Je ne dirais pas non plus un chamboulement pour ma part, mais personne ne vit cette expérience de la même manière. Il y a juste plusieurs choses à changer dans nos habitudes, des journées plus remplies, des vacances raccourcies, mais tout ça fait partie d'un avant-goût de la vie d'adulte !

Personnellement, j'ai déjà eu un grand changement dans mon quotidien l'année dernière car j'ai été, durant une année, jeune fille au pair. Le changement de mon emploi du temps s'est donc fait graduellement et n'a pas été trop brutal, sans compter le fait que la FNE a tout fait pour que je me sente au mieux à Colombier, donc je ne garde que les avantages de ce changement de vie.

### Que pensez-vous de la formation duale ? Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré (pour les

### employé-e-s de commerce) ?

Je trouve que la formation duale est très bien dans le sens où ça nous permet d'aller directement sur le terrain tout en gardant un apprentissage théorique, qui est nécessaire. S'il fallait améliorer quelque chose, je dirais qu'il faudrait peut-être penser à diminuer les heures de cours, car la majorité du travail est apprise dans la pratique, selon moi. Aussi, quand on voit le nombre d'élèves fatigués en fin de journée avec des maux de tête et qui sont présents aux cours juste pour les « suivre », je me dis qu'il faudrait peut-être opter pour une autre solution.

### Que pensez-vous des cours à l'école et des cours interentreprises et des thèmes que vous devez étudier ?

#### Sont-ils adaptés à votre formation ?

Oui les cours sont tout à fait adaptés à ma formation. Les professeurs sont tous très motivants et utilisent des outils informatiques comme par exemple des power points, ce qui nous rend plus attentifs. Il y aura toujours des thèmes que je vais préférer à d'autres, mais je suis consciente que tout me sera utile un jour.

### Quels sont les avantages/les inconvénients d'un apprentissage par rapport à une formation uniquement scolaire ?

# FNE DEPUIS LE MOIS D'AOÛT 2019



Il y a beaucoup d'avantages à faire un apprentissage, notamment les tâches que nous devons accomplir sont plus variées entre les journées d'école et de travail, nous avons aussi la pratique qui nous permet de voir en réalité comment tout se passe. Aussi le travail nous rend plus responsables et nous nous sentons beaucoup plus utiles. L'inconvénient serait par rapport aux cours : comme nous ne suivons pas les matières tous les jours, on a tendance à oublier plus rapidement d'une semaine à l'autre.

## Quelle est votre plus grande réussite, les tâches que vous avez préféré effectuer à la FNE durant l'année écoulée ?

Ma plus grande réussite c'est de réussir à finir une tâche quelconque dans les délais. J'aime vraiment tout ce que je fais à la FNE, mais ce que j'ai préféré, je dirais : m'occuper d'InterNeb+ !

## Nous vivons actuellement une période très particulière (Covid-19). Le confinement, comment l'avez-vous vécu ? Qu'est-ce qui vous a le plus manqué ?

La situation est particulière, je ne la vis pas trop mal mais je préférerais clairement la vie avant le confinement. Il y a quelques mois, j'aurais été la première à trouver ça génial de

pouvoir faire les cours et le travail à distance de la maison, mais en fait c'est tout le contraire. En effet, je suis quelqu'un qui a besoin de faire mille choses, de bouger de temps en temps et de voir des personnes ! Je dois quand même dire qu'avec le travail, l'école et les cours interentreprises, mes journées passent assez vite. Ce qu'il me manque, c'est le retour à la vie normale sans devoir me soucier et me poser la question si c'est trop risqué de sortir, si je dois porter un masque... Bref, vivement la fin !

## Que souhaitez-vous faire après l'obtention de votre CFC ?

Je ne sais pas encore exactement, je débute seulement ma formation et je découvre ce domaine qui me plaît vraiment. Si j'en ai l'opportunité, je pense

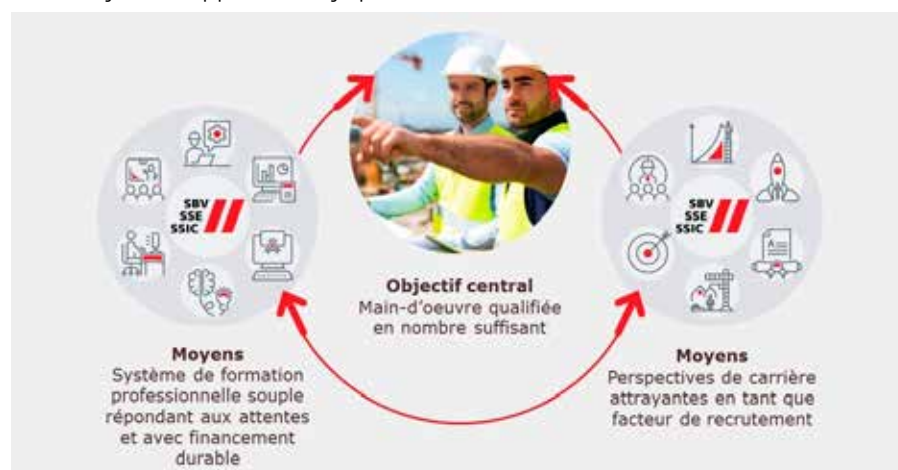
que je resterai dans le domaine de la construction.

## Vous êtes depuis un an à la FNE. Et si c'était à refaire, referiez-vous pareil ou choisiriez-vous une autre voie ?

Je suis tellement contente de ma place d'apprentissage et de tout ce que j'apprends du métier d'employée de commerce que... à refaire ? Tout de suite !

## Le mot de la fin ?

J'aimerais en profiter pour remercier du fond du cœur la FNE pour tout ce qu'elle m'apporte, un merci tout particulier à Mme Girardier (ma formatrice), M. Baudoin et M. Dall'Omo, avec qui je travaille tous les jours, pour leur soutien, leur confiance et aussi leur bonne humeur !



# DU 6 AU 9 NOVEMBRE 2019 CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE À COLOMBIER

## « VOS MÉTIERS SONT SOURCE DE SENS ET DE VALEURS »



**IL FAUT AIDER LE CIEL À NOUS AIDER, SINON RIEN N'ADVIENT JAMAIS! AVEC CETTE MAXIME EN BANDOULIÈRE, LA FNE A ORGANISÉ AU MOIS DE NOVEMBRE ÉCOULÉ LE CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE.**

Parce que la jeunesse est le capital le plus précieux que nous avons à préserver, une équipe emmenée par Gilles Mettraux, Jean Marie Meroni, Jacques Fontana et Giuliano Dall'Omo a mis sur pied un événement qui a ravi les publics cibles dans la halle aux maçons du CPMB, en l'occurrence les candidats, les parents, les responsables des fédérations romandes d'entrepreneurs et les élèves en fin d'école obligatoire présents lors des Journées Portes ouvertes des centres professionnels du canton de Neuchâtel.

Neuf candidats ont concouru, dont deux jeunes Neuchâtelois, à savoir :

- **Stefan da Silva Guedes**, de l'entreprise Bieri & Grisoni SA
- **Matteo Falvo**, de l'entreprise Paci SA (Groupe Zuttion).

La proclamation des résultats a eu lieu le samedi 9 novembre. Le vainqueur est un Jurassien bernois, **Jonah Rieder**, de l'entreprise Cobal SA.

Au cours de la cérémonie de clôture, le Conseiller d'Etat Alain Ribaux n'a pas manqué d'apporter félicitations et lauriers aux candidats et aux organisateurs. A l'adresse de la FNE, Il a précisé ceci, en guise de témoignage:

*« Vos métiers sont source de sens et de valeurs. Vos activités sont extrêmement riches sur le plan cognitif ; elles procurent à celles et*

*ceux qui l'exercent un fort sentiment de responsabilité et une grande indépendance d'esprit.»*

On ne pouvait conclure sur un plus bel hommage.

RANG	NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	CANTON	EMPLOYEUR
1	RIEDER Jonah	JU-BE	Cobal SA
2	BONATI Jonas	JU	Bonati SA
3	JABERG Junior	JU	Guenot Maçonnerie
4	DESPONT Loïc	FR	Ropraz SA
5	CHAPERON Florian	FR	Coquoz Constructions SA
6	DA SILVA GUEDES Stefan	NE	Bieri & Grisoni SA
7	FALVO Matteo	NE	Paci SA
8	ROULIN Romain Matthias	VD	ADV Constructions SA
9	MÜLLER Yohan	VS	Echenard SA



Passionné...



Concentré...



Protégé...



La Halle aux maçons en mode 360°.



Appliqué...



Pour le Conseiller d'Etat Alain Ribaux, la formation c'est capital!



Jean Marie Meroni et les experts... Colombier.



Les Neuchâtelois sont sortis 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, avec beaucoup d'estime du public. Ils méritent le respect et la reconnaissance de la FNE. Les compliments vont aussi au vainqueur. Bravo!

## IMAGE DES MÉTIERS DU GROS ŒUVRE

# SIGNER UN PACTE COMMUN



**DANS LE GROS ŒUVRE, TELLE QU'ELLE EXISTE, TELLE QU'ELLE EST CONÇUE, L'IMAGE DES MÉTIERS SE MEURT. SA PROMOTION DATE D'UN TEMPS RÉVOLU. INCONTESTABLEMENT, LES PROFESSIONS DE MAÇON ET DE CONSTRUCTEUR DE ROUTES DOIVENT ÊTRE VALORISÉES, REHAUSSÉES, ACTUALISÉES. SI ELLES SUCCOMBENT, CE SERA DE LEURS PROPRES FAILLES. POUR ÉVITER LE PIRE, IL EST URGENT D'INNOVER.**

Pour la FNE, pour le centre professionnel de Colombier, il n'y a pas d'alternative. Il faut secourir les métiers. Aider à les réinventer, faire de leurs vertus oubliées ou ignorées le socle d'où s'élèveront de nouvelles convictions communes. Replacer, au cœur de toutes les décisions, l'avenir de la formation professionnelle initiale. Refonder autour d'elle un pacte commun entièrement dédié au progrès des jeunes. Bien plus que renier les valeurs de l'apprentissage d'aujourd'hui, il nous faut nous réconcilier avec elles, les redécouvrir et les moderniser.

**Nous avons un objectif:** nous voulons apporter des changements majeurs et lancer une campagne de communication sans précédent pour toucher les parents et les jeunes futurs cadres de la construction. Engager un jeune pour ne lui vendre que l'apprentissage dual n'est plus aujourd'hui le seul modèle d'avenir. En revanche, d'apprenti à entrepreneur diplômé: c'est le parcours ascensionnel que la FNE va promouvoir, avec à la clé il faut l'espérer l'accompagnement des parents.

**La volonté de la FNE:** annoncer la couleur partout avant l'été!

## APPRENTISSAGE DUAL

# ARRÊTONS LE VIRUS...



**A SITUATION EXCEPTIONNELLE, ACTION EXCEPTIONNELLE ! LA FNE TIRE ICI LE BILAN DE L'APPRENTISSAGE DUAL AUPRÈS DE SES MEMBRES QUI FORMENT ET QUI PROPOSENT DES CONTRATS AUX JEUNES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE D'AOÛT 2020. LE TABLEAU CI-APRÈS DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE.**

La FNE salue les efforts des entreprises formatrices. Depuis toujours, nous prôtons des emplois de qualité qui portent en eux l'esprit artisanal qu'il faut défendre et louer partout.

Dans nos sociétés dites modernes, la valorisation du travail manuel est primordiale. Être maçon, ou encore constructeur de routes, c'est avoir la certitude d'occuper une place utile et reconnue. C'est aussi prendre une part prépondérante à l'acte de bâtir, un acte synonyme de forte identification territoriale pour les maîtres d'ouvrages, les propriétaires et la population dans son ensemble.

Aux entreprises membres de la FNE, dans le domaine de l'apprentissage, nous envoyons ici un message plein de reconnaissance et d'espérance: **vous avez deux fois raison de consacrer vos plus belles énergies à la jeunesse de notre canton afin de la préparer aux métiers et de l'encourager à faire carrière.**





# PAS LA FORMATION !

## LES ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE SITUATION POUR AOÛT 2020

	Contrats en cours signés												Places disponibles août 2020		TOTAL PLACE D'APPRENTISSAGE
	Maçon	Constructeur de route	Maçon, voie AFP	Constructeur de route, voie AFP	Conducteur de véhicule lourd, agricole	Carreleur	Etancheur	Tailleur de pierre	Mécanicien en machines de chantier	Gestionnaire du commerce de détail	Logisticien	Employé de commerce	SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL	
ARRIGO SA	1	1										1	2	1	3
ARRIGO-TONON SA	1												1		1
BAILLOD-PYTHON SÂRL	1 + 1												1	1	2
BIERI & GRISONI SA	4 + 2	3											7	2	9
COLAS SA, LA SAGNE				1									1		1
DUCKERT SA		3											3		3
F. BERNASCONI & CIE SA	4 + 2	2 + 4			1							1	8	6	14
FNE												1	1		1
GEORGES FREY & FILS SA	1					1							1	1	2
GETAZ-MIAUTON SA					1					1	1	1 + 1	3	2	5
HG COMMERCIALE (CHAUX-DE-FONDS)											3		3		3
HG COMMERCIALE (CORTAILLOD)					1					1	1 + 1		3	1	4
IMPLENIA SUISSE SA		1		1									2		2
LBG SA		1							1				1	1	2
LOPEZ JOAQUIM CONSTRUCTION	1												1		1
MARTI TRAVAUX SPÉCIAUX SA	1 + 1	3 + 1	1										5	2	7
MGO RÉALISATIONS SA	1											3 + 2	3	3	6
PACI SA	1												1		1
PIEMONTESI SAVAGNIER SA	1	2											3		3
S. FACCHINETTI SA		7 + 1						1	1			2	10	2	12
SPINEDI SA	2 + 1												2	1	3
STOPPA CONSTRUCTION SA	1													1	1
TPA SA	1	1											1	1	2
TTT SÂRL				1										1	1
VON ARX SA					6 + 2								6	2	8
ZMOOS SA									1				1		1
ZUTTON CONSTRUCTION SA	1												1		1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>71</b>	<b>28</b>	<b>99</b>

# FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB DANS SIX MOIS, ON COMMENCE L'ENTRETIEN LOURD !



**LE TEMPS FILE À TOUTE VITESSE !  
LA FONDATION POUR LA RÉNOVATION  
DES BÂTIMENTS DU CPMB À COLOMBIER  
EST À SIX MOIS DE COMMENCER  
L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES  
RESTAURÉES ENTRE 2012 ET 2015 POUR  
LE PRIX DE 31,6 MILLIONS DE FRANCS.**

Dans le contrat passé avec l'Etat à l'époque, nous avons convenu d'une clause prioritaire : entretenir le complexe professionnel entre 2021 et 2041 avec un investissement défini à 447'000 francs chaque année.

2021 ? C'est demain et autour des tables de réflexion, entre le Conseil de gestion de la Fondation et les partenaires de l'Etat de Neuchâtel les décisions sont d'ores et déjà arrêtées. Nous les résumons à grands traits :

- L'Etat, par le Service des bâtiments, planifie l'entretien lourd et en présente les priorités.
- La Fondation adjuge les travaux et gère l'enveloppe financière.

Pour l'heure, la Fondation est sur le point de choisir l'entreprise qui s'occupera d'une manière générale de la maintenance. Les soumissions sont parties, les offres sont revenues, l'adjudication aura lieu d'ici aux vacances estivales.

Pour mémoire, la rénovation des bâtiments du CPMB ainsi que leur entretien régulier relèvent d'un contrat qui court jusqu'en 2041 et qui consacre un partenariat public/privé réussi. Dans ce contrat, l'Etat est locataire, la Fondation propriétaire des murs rénovés du CPMB. Dans son habit de locataire, l'Etat paie chaque année deux factures :

- l'une de 1'690'102 francs qui correspond à un loyer pour une annuité constante ;
- l'autre de 120'000 francs qui correspond aux frais de fonctionnement de la Fondation. A noter que dès 2021, les frais de fonctionnement diminueront : ils passeront de 120'000 francs à 100'000 francs.

La gestion de la Fondation est examinée chaque année par un organe de contrôle choisi par les partenaires; elle est validée par les membres de la Fondation au cours d'une assemblée générale annuelle, puis enfin remise à l'Autorité de surveillance LPP et des Fondations de Suisse occidentale, à Lausanne.

En raison de la pandémie, la date de l'Assemblée générale de la Fondation n'est pas encore connue.

## LE CONSEIL DE FONDATION

### Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

### Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

### Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

Pierre Schnegg (FNSO)

# CORONAVIRUS – COVID-19

## IL Y AURA DES PERTES, DES SACRIFICES ET PERSONNE N'EN SORTIRA INDEMNÉ !



**UN TSUNAMI ! LE TERME N'EST PAS TROP FORT POUR RÉSUMER LA PANDÉMIE ACTUELLE. DANS CETTE CRISE, GRAVE, IMPRÉVISIBLE, EXCEPTIONNELLE ET QUE NOUS ESPÉRONS TEMPORAIRE, LA CONFÉDÉRATION, LE CANTON, LES COMMUNES, LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES, LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS PATRONALES ONT FAIT FRONT, D'UNE MANIÈRE REMARQUABLE ET SOLIDAIRE.**

Mais il a fallu se battre, convaincre, revendiquer, hausser le ton pour expliquer l'incroyable intensité de la régression économique qui risque bel et bien, malheureusement, de finir en récession d'ici à Noël !

Parfois, et nous osons la caricature à dessein, nous avons eu l'impression d'affronter deux adversaires en même temps : le virus, invisible, et le syndicat Unia, trop visible. Pour surmonter tous les obstacles, pour garantir la sécurité sanitaire absolue à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs du gros œuvre neuchâtelois, nous avons suivi à la lettre les recommandations, les directives et les consignes des autorités et de la SUVA.

**Objectif prioritaire :** maintenir ouverts les chantiers, repousser l'irréparable, à savoir l'arrêt de l'économie de la construction. Ensemble, nous y sommes

parvenus. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il y aura des pertes de revenus, il faudra accepter quelques sacrifices, l'Etat ne pourra rendre la crise indolore et personne n'en sortira indemne.

Plus loin que les mots, nous croyons utile, dans ce rapport, comme devoir de mémoire, de rappeler l'essentiel des dispositions prises partout en Suisse pour sauver l'économie.

### AIDES AUX ENTREPRISES

- Personnes en RHT dans le canton	4'000
- Places de travail concernées par la RHT dans le canton	45'000 (1 emploi sur 2)
- Demandes d'APG pour la seule CCNC cantonale	3'000
- Volume des emprunts dans le canton	200 millions de francs
- Volume des emprunts dans toute la Suisse	17 milliards de francs

### CRÉDITS BANCAIRES EN SUISSE – REMBOURSABLE EN CINQ ANS

- **Accès rapide** à des crédits jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires.
- Les crédits jusqu'à 500'000 francs sont versés sans formalité. Ils sont garantis à 100 % par la Confédération. **Taux d'intérêt : zéro !**
- Les **crédits de transition** dont les montants excèdent 500'000 francs sont garantis à 85 % par la Confédération, à 15 % par la banque après un examen sérieux de la situation. Taux d'intérêt : 0,5 % pour le montant garanti par la Confédération.
- **Dans le canton**, par l'Etat de Neuchâtel, octroi de prêts sans intérêt pour les entreprises en mal de liquidité, remboursables en 24 mois, en principe disponibles **jusqu'au 30 avril 2020**. Enveloppe à disposition : 30 millions de francs.

### AUTRES AIDES PUBLIQUES

- Différentes mesures d'**assouplissement pour les contribuables**.
- **Aides** publiques et privées pour les **loyers commerciaux**.
- **Report** possible du versement des **cotisations sociales**.
- Possibilité de **repousser les versements de l'impôt fédéral direct, de la TVA, des impôts spéciaux à la consommation et des taxes d'incitation**.
- **Suspension des poursuites et faillites** entre le 19 mars et le 19 avril 2020.
- Formulaire simplifiés pour percevoir des **indemnités RHT**.

( NOTE : CHIFFRES ET COMMENTAIRES RÉCOLTÉS JUSQU'AU 20 MAI 2020 )

## LE TOUR DES CHANTIERS

EN 2019,  
115 VISITES



**LES PRINCIPAUX POINTS À CORRIGER SONT LES DANGERS DE CHUTES EN HAUTEUR ET LES CHEMINS SÉCURISÉS D'ACCÈS DES CHANTIERS.**

### VISITES DE CHANTIERS

En 2019, 115 visites ont été effectuées par Giuliano Dall'Omo, responsable technique de la FNE.

### FORMATIONS

Différentes formations ont été mises en place et on été suivies par plusieurs entreprises :

- Les modifications lors de l'introduction de la nouvelle norme VSS 40 886, la signalisation des chantiers sur les routes principales et secondaires.
- L'arrimage correct d'une charge sur un véhicule.
- Les 1<sup>er</sup> secours y compris BLS-AED.
- Manipulation et entretien de la tronçonneuse à chaîne pour le travail du bois.
- Cours de français pour les travailleurs du bâtiment et du génie civil.
- EDEX (Cours de sécurité pour les PERCO).



COVID-19  
CORONAVIRUS

23 MARS  
AU 24 AVRIL 2020

667 CONTRÔLES  
EN UN MOIS



**TOUT AU LONG DE LA PANDÉMIE, LES TROIS CONTRÔLEURS DE CHANTIERS DES COMMISSIONS PARITAIRES ONT POURSUIVI LEURS MISSIONS, AVEC UN OBJECTIF DE RIGUEUR : FAIRE RESPECTER SUR LE TERRAIN TOUTES LES CONSIGNES SANITAIRES ARRÊTÉES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE !**

Les quelques chiffres publiés ici, qui résument la situation dans **le gros œuvre et le second œuvre**, racontent un drôle de quotidien...

Nombre de chantiers en activité	337
Nombre de contrôles d'entreprises	667
Entreprises en règle, sans adaptation	172
Entreprises qui ont dû procéder à une adaptation	495

Les adaptations sur les chantiers concernaient principalement les transports de personnes, le non-respect de la distance de sécurité, la désinfection des WC, l'accès à l'eau et au savon sur les lieux de travail.

Pour le secteur du **gros œuvre**, le bilan est qualifié de très bon :

Nombre de contrôles d'entreprises, un ou plusieurs passages	268
Entreprises en règle, sans adaptation	239
Entreprises qui ont dû procéder à une adaptation	29

SUR LES CHANTIERS

# VALORISER LES DÉCHETS RECYCLER LES ENROBÉS BITUMINEUX



Schilliger Peter

**AVANT LA PANDÉMIE, LA FNE A CONSTITUÉ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR VALORISER LES DÉCHETS ET PROMOUVOIR LE RECYCLAGE DES ENROBÉS BITUMINEUX. DIVERS CONTACTS SONT EN COURS ET LE SUJET EST D'ACTUALITÉ PUISQU'AUJOURD'HUI LES CHAMBRES FÉDÉRALES, CONSEIL NATIONAL ET CONSEIL DES ÉTATS, SONT SAISIS D'UNE MOTION QUI RENCONTRE UNE LARGE ADHÉSION (LIRE L'ESSENTIEL CI-DESSOUS).**

On le sait, et la FNE en est consciente, les problèmes que rencontrent les entreprises de construction et de génie civil ainsi que les centrales d'enrobage du canton de Neuchâtel ne sont pas propres à notre seul coin de pays, mais ils concernent la Suisse entière. C'est une des raisons pour laquelle nous sommes devenus membres de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB).

En parallèle, un groupe de travail national planche actuellement sur la mise en application de la nouvelle **Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)**. Les matériaux de construction entrent dans le champ d'application de cette nouvelle OLED et les cantons doivent maintenant établir, pour leur territoire, un plan de gestion des déchets. **Ce plan comprend notamment :**

- a. les mesures visant à limiter les déchets;
- b. les mesures visant à valoriser les déchets;
- c. les besoins en installations pour l'élimination par les cantons des déchets urbains et d'autres déchets;
- d. les besoins en volume de stockage définitif et les sites de décharges (plan de gestion des décharges);
- e. les zones d'apport nécessaires.

## ADHÉSION À L'ASSOCIATION SUISSE DES GRAVIERS & BÉTONS (ASGB)

Incontestablement, les préoccupations liées au recyclage des matériaux de construction sont des sujets d'actualité importants et toujours plus pertinents. Au niveau suisse, ces thèmes sont principalement débattus au sein de l'ASGB et de l'ASR (Association Suisse de recyclage). Les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et du Valais ont constitué, depuis plusieurs années déjà, des sections cantonales afin qu'elles puissent être associées aux décisions d'application de l'OLED dans leur région.

A Neuchâtel, pour des raisons de taille et de faible potentiel de membres, il n'y a pas à ce jour d'association professionnelle qui s'occupe réellement de ce sujet ou qui pourrait être l'interlocutrice des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, par son **adhésion à l'ASGB** et par la création d'un groupe de travail interne, la FNE comble ce vide; elle ajoute désormais les domaines de l'approvisionnement, de la fabrication et du recyclage des matériaux de construction à sa liste des prestations. Dès à présent, les membres qui le souhaitent peuvent obtenir de nouveaux appuis en lien avec ce champ professionnel.

## MOTION DÉPOSÉE

Le Conseil fédéral est chargé de faire en sorte que, dans les secteurs du génie civil et des routes, la Confédération, les cantons et les communes planifient et construisent en utilisant des matériaux de construction secondaires à chaque fois que les conditions techniques le permettent. La Confédération se montrerait ainsi exemplaire et contribuerait de manière significative à la promotion de l'économie circulaire et au recyclage des matériaux de construction. Des normes uniformes pourraient en outre être établies, ce qui faciliterait et encouragerait l'utilisation de tels matériaux par des maîtres d'ouvrage du secteur privé.

Schilliger Peter  
Groupe libéral-radical  
PLR.Les Libéraux-Radicaux

## FORMATION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# PLUS DE 200'000 FRANCS D'INVESTISSEMENTS ANNUELS

**PAR LES FONDS PARITAIRES, FRUITS DU PARTENARIAT ENTRE LES PARTIES À LA CONVENTION NATIONALE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL, LES INVESTISSEMENTS CONSACRÉS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL SONT CONSÉQUENTS : TRÈS EXACTEMENT 203'697 FRANCS EN 2019.**

Cette mission prioritaire est assurée principalement par des commissaires mandatés par les partenaires, par des enseignants, par des experts, bref par une équipe placée sous la houlette du collaborateur technique de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs, en l'occurrence Giuliano Dall'Omo. Ci-après, nous détaillons les investissements consentis l'an passé.

### RÉCAPITULATIF DES FACTURES 2019 AU FONSPAR

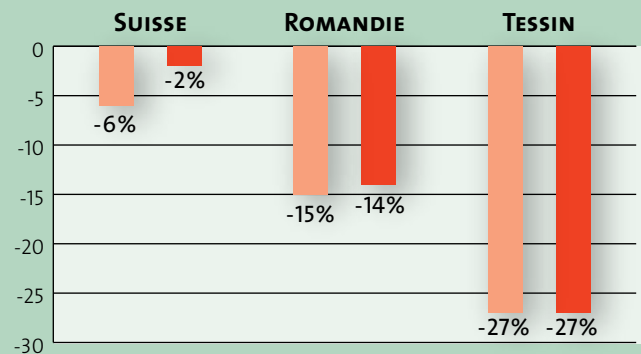
Commission paritaire de la sécurité	118'318.05
Cours de perfectionnement pour grutiers	11'077.35
Cours de perfectionnement pour machinistes	32'288.70
Cours de formation pour maçons et CVC art. 32 OFPr.	5'975.80
Cours de perfectionnement pour caristes	3'482.90
Commission de machinistes et grutiers	29'354.50
Commission paritaire de la formation professionnelle	1'200.00
Cours de formation de chefs d'équipe session 2018-20 et 2020-21	2'000.00
<b>TOTAL FACTURES</b>	<b>203'697.30</b>

## DES CHIFFRES CAUCHEMARDESQUES!

**APRÈS UN DÉBUT D'ANNÉE RÉUSSI, LA CONJONCTURE DANS LA CONSTRUCTION EST BEL ET BIEN FREINÉE PAR LE CORONAVIRUS.**

Le confinement depuis la mi-mars a entraîné une baisse du chiffre d'affaires (-2%) et des commandes (-6%) sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Une enquête spéciale a montré que le chiffre d'affaires a reculé de 15% à l'échelle nationale pendant le confinement en mars et avril. En Suisse romande, il a même chuté de 40%. Au Tessin, les travaux de construction ont été complètement suspendus. Pendant le trimestre en cours, les mesures seront assouplies progressivement. Selon l'indice de la construction du Credit Suisse et de la SSE, la baisse attendue du chiffre d'affaires s'élève à environ 7%. Pour atténuer la récession, la SSE propose un plan en cinq points et demande les communes, les cantons et la Confédération d'accélérer les processus d'octroi de permis de construire et de faire avancer de nouveaux projets de construction.

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020



Source: Société Suisse des Entrepreneurs (par rapport aux chiffres 2019)

### Construction: sortir de la crise du coronavirus

Plan en 5 points pour les communes, les cantons, la Confédération et les propriétaires

1. Lancer immédiatement les projets
2. Octroyer des mandats
3. Faire avancer les projets en cours
4. Accélérer les procédures d'autorisation
5. Assurer la sécurité et la poursuite de tous les travaux de construction



# CONTRÔLE DES CHANTIERS

## DES TRICHEURS TRAQUÉS ET CE BADGE...INVISIBLE!



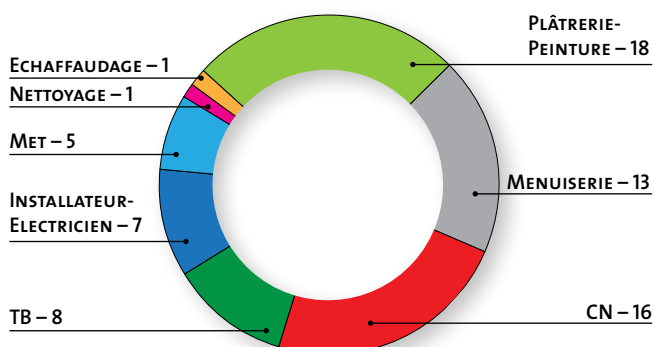
**DAVANTAGE DE CONTRÔLES EN 2019, MAIS DAVANTAGE DE TRICHEURS AUSSI! LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DES CONTRÔLEURS DE CHANTIERS DES COMMISSIONS PARITAIRES RÉVÈLE QU'AU FIL DES ANNÉES, MALGRÉ TOUS LES DISPOSITIFS EN PLACE, LE NOMBRE D'INFRACTIONS AUGMENTE.**

Le constat est aussi implacable qu'inquiétant: tant et aussi longtemps que les entreprises ne pourront équiper leurs collaborateurs d'un badge de chantier, la lutte contre toutes les formes de travail illicite sera compliquée, voire vaine!

La question est lancinante, nous la répétons: où sont les badges d'ores et déjà commandés depuis des mois par les entreprises de la FNE? En attente... Ni la SSE ni personne ne répond aux interpellations multiples et inlassables.

Promis, juré: nous donnerons des nouvelles du badge dans le rapport 2020, donc dans une... année si Dieu le veut!

### 69 CONTRÔLES AVEC L'ÉTAT: 16 POUR LA CN!



### L'ANNÉE 2019 SOUS LA LOUPE

Nous avons aussi tiré le bilan des contrôles effectués par les seuls inspecteurs de l'Association Neuchâteloise pour le Contrôle des Conditions de Travail (ANCCT) en 2019.

#### EN RACCOURCI, L'ESSENTIEL À RETENIR ...

**799** Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2019 par nos trois inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).

**1'358** Le nombre de personnes contrôlées en 2019 (gros œuvre et second œuvre).

**174** Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).

**135** Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN).

**231** Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

**48** Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2019.

**148'500** Total des amendes.

■ Chiffres 2019 ■ Chiffres 2018 ■ Chiffres 2017

# FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

## DEUX DÉCISIONS FINANCIÈRES NOUVELLES !



### PREMIÈRE DÉCISION

Avec la pandémie, les partenaires du Fonds de secours hivernal (InterNeb) ont pris une première décision en cours de route. Ils ont choisi d'alléger quelque peu les charges dues par les travailleurs et les entrepreneurs afin de tout mettre en œuvre pour ne pas alourdir le coût du travail tout

au long d'une période délicate sur les chantiers.

- Les factures InterNeb ont été annulées pour les mois d'avril, de mai et de juin. Pas de 0,6% à payer pour moitié par les travailleurs et pour moitié par les entreprises !

Les réserves accumulées depuis de longues années pour faire face à tous les dangers conjoncturels et aujourd'hui sanitaires doivent incontestablement servir à tous les acteurs du gros œuvre.

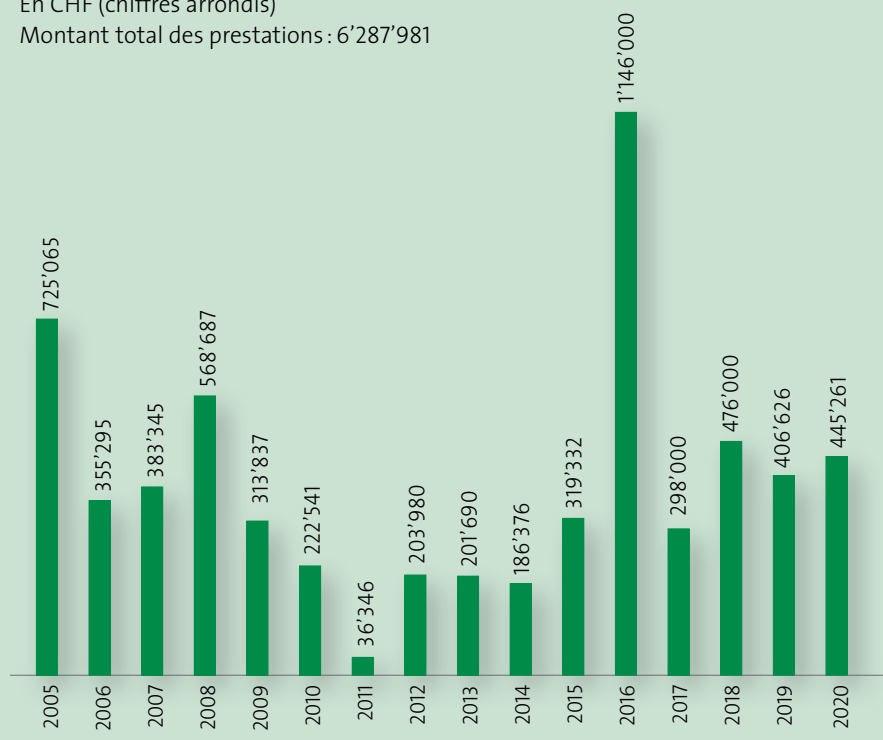
### SECONDE DÉCISION

Ouvert chaque année entre les mois

### MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2005 À 2020

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations : 6'287'981



### POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

<b>9</b>	Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb en 2020.
<b>12</b>	
<b>10</b>	
<b>57</b>	Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb en 2020.
<b>68</b>	
<b>61</b>	
<b>445'261.00</b>	En francs, le coût des prestations InterNeb en 2020.
<b>406'626.00</b>	
<b>476'000.00</b>	

■ Chiffres 2020  
■ Chiffres 2019  
■ Chiffres 2018



## LES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES EN 2020

# SALAIRE ET RETRAITE ANTICIPÉE !



de janvier et d'avril, le Fonds de secours hivernal a choisi d'innover. En effet, les partenaires ont convenu d'un accord qui entrera en force l'an prochain. Quel accord ? Le voici résumé à l'essentiel.

- Les entreprises qui n'auront pas recouru à InterNeb en 2020 verront leurs charges baisser en 2021. Itou pour les travailleurs.
- La baisse ? 0,2 % à payer au lieu de 0,3 %. Les entreprises et les travailleurs verront donc leurs charges diminuer l'année prochaine.

Pour la saison hivernale qui a pris fin au printemps, rien que de très normal. Le graphique de la page 22 et les quelques chiffres clés illustrent les propos.

A noter que les partenaires du Fonds de secours hivernal ont fermé InterNeb le 31 mars, un mois avant le terme fixé au préalable le 30 avril. Pourquoi ? Parce qu'il ne peut y avoir deux actions de secours en même temps : InterNeb d'un côté et la RHT de l'autre !

**EN 2020, LA CONVENTION NATIONALE A BOUGÉ SES LIGNES, APRÈS DES NÉGOCIATIONS RÉUSSIES ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX. EN RÉSUMÉ, L'ESSENTIEL DES CHANGEMENTS.**

### SALAIRES

	Pour 2019	Pour 2020
<b>CE</b>	6'160.00 / 35.00	6'240.00 / 35.45
<b>Q</b>	5'633.00 / 32.45	5'713.00 / 32.90
<b>A</b>	5'428.00 / 30.85	5'508.00 / 31.30
<b>B</b>	5'058.00 / 28.75	5'138.00 / 29.20
<b>C</b>	4'557.00 / 26.30	4'637.00 / 26.75

Tous les travailleurs soumis à la CN 2019/2022 ont eu droit à une augmentation de salaire de 80 francs par mois ou 0,45 centimes à l'heure. Itou pour l'adaptation des salaires de base.

### RETRAITE ANTICIPÉE

Pour assurer la pérennité du Fonds pour la retraite anticipée à 60 ans dans le secteur principal de la construction, depuis le 1<sup>er</sup> janvier écoulé les cotisations ont augmenté de 0,25 % par mois pour les travailleurs. Leur cotisation correspond aujourd'hui à 2,25 % de leur salaire mensuel déterminant. Pour mémoire, cette belle avancée sociale, en vigueur depuis le mois de juillet 2003, est aussi à la charge des patrons, à raison de 5,5 % de la masse salariale de leur entreprise. Donc au total, une ponction annuelle de 7,75 %.

### TAUX DE COTISATION AVS

Les salariés et les employeurs ont vu leurs cotisations AVS/AI/APG augmenter à compter sur 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elles sont passées de 5,125 % chacun à 5,275 %.

## LA STATISTIQUE DES PERMIS DE CONSTRUIRE – 2018 ET 2019

DEUX ANS SOUS LA LOUPE :  
FORTE ACTIVITÉ !

**NOUS PUBLIONS ICI TROIS TABLEAUX QUI RÉVÈLENT LA STABILITÉ ET LA DENSITÉ DE L'OCTROI DES PERMIS DE CONSTRUIRE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL, RÉGION PAR RÉGION. CES STATISTIQUES PROVIENNENT DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. ELLES NOUS PERMETTENT DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, ANNÉE APRÈS ANNÉE.**

Dans l'estimation des coûts des travaux, les montants montrent, ensemble, les activités du gros œuvre et du second œuvre.

Pour le gros œuvre, **seul le tiers** de l'estimation est investi par les divers maîtres d'ouvrage. Le reste est réparti dans les métiers du second œuvre.

Le troisième tableau présente la statistique des permis de construire octroyés en 2019 pour les seules **nouvelles constructions**.

**SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION** 01.01.2019 au 31.12.2019

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	636	50.56 %	361'335'921.00	47.07 %
Montagnes	307	24.38 %	182'376'439.75	23.76 %
Val-de-Ruz	173	13.74 %	56'657'003.70	7.38 %
Val-de-Travers	142	11.28 %	167'218'280.00	21.78 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>1258</b>	<b>100.00 %</b>	<b>767'587'644.46</b>	<b>100.00 %</b>

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	167	48.97 %	92'190'760.30	48.97 %
Le Locle	60	17.60 %	63'601'979.45	17.60 %
Neuchâtel	114	33.43 %	96'715'110.00	33.43 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>341</b>	<b>100.00 %</b>	<b>252'507'849.75</b>	<b>100.00 %</b>

**SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION** du 01.01.2018 au 31.12.2018

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	606	48.25 %	438'251'225.00	48.25 %
Montagnes	328	26.11 %	250'895'504.60	26.11 %
Val-de-Ruz	193	15.37 %	73'817'336.10	15.37 %
Val-de-Travers	129	10.27 %	40'867'920.00	10.27 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>1256</b>	<b>100.00 %</b>	<b>803'831'985.70</b>	<b>100.00 %</b>

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	185	52.86 %	174'256'657.00	52.86 %
Le Locle	49	14.00 %	53'060'500.00	14.00 %
Neuchâtel	116	33.14 %	209'639'932.00	33.14 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>350</b>	<b>100.00 %</b>	<b>436'957'089.00</b>	<b>100.00 %</b>

**SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION «NOUVELLES CONSTRUCTIONS»**

01.01.2019 au 31.12.2019

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	251	50.91 %	250'406'365.00	48.76 %
Montagnes	119	24.14 %	78'000'020.00	15.19 %
Val-de-Ruz	74	15.01 %	31'515'322.30	6.14 %
Val-de-Travers	49	9.94 %	153'664'961.00	29.92 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>493</b>	<b>100.00 %</b>	<b>513'586'668.30</b>	<b>100.00 %</b>

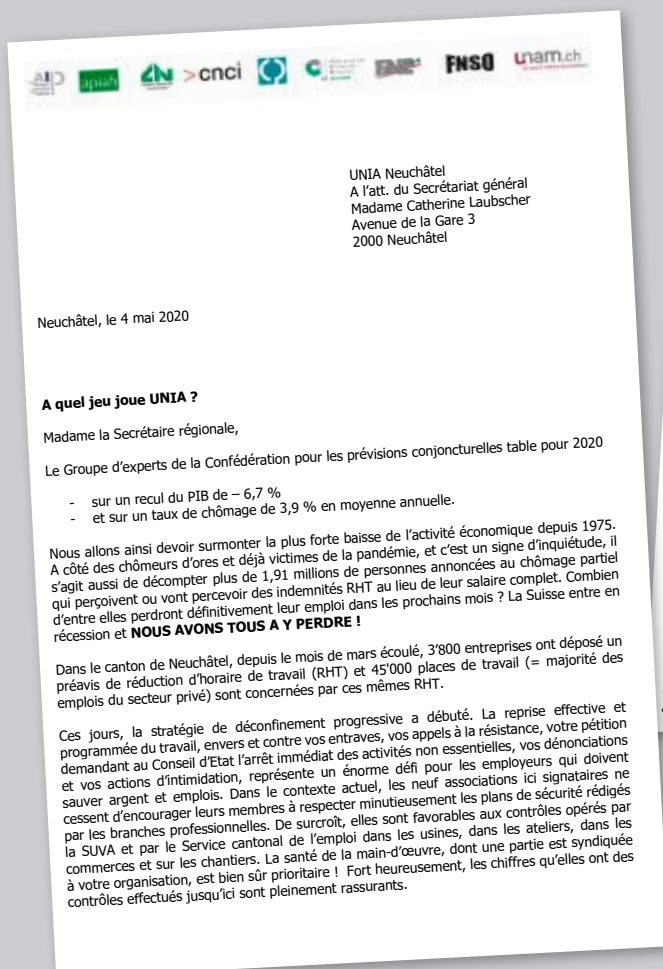
DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	57	49.14 %	25'030'920.00	20.31 %
Le Locle	25	21.55 %	40'458'500.00	32.83 %
Neuchâtel	34	29.31 %	57'735'945.00	46.85 %
<b>TOTAL PERMIS OCTROYÉS</b>	<b>116</b>	<b>100.00 %</b>	<b>123'225'365.00</b>	<b>100.00 %</b>



# PARTENAIRES AVANT LA PANDÉMIE – ADVERSAIRES APRÈS LE 16 MARS 2020

## QUAND RIEN NE VA PLUS AVEC LE SYNDICAT !

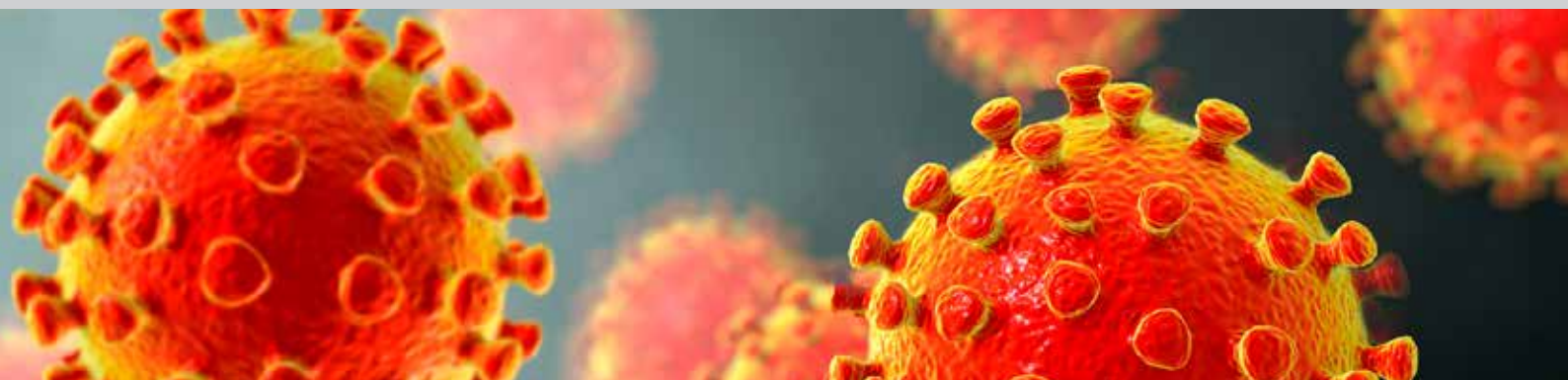
**AUX PREMIERS JOURS DES RESTRICTIONS, DES EMPÊCHEMENTS ET DES CONTRAINTES EN TOUS GENRES, UNIA N'A EU DE CESSÉ DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR FERMER LES CHANTIERS. APPEL À LA DÉNONCIATION ET À LA DÉLATION D'UN CÔTÉ, CRITIQUES MENSONGÈRES ET OUTRAGES CONTRE LES ENTREPRENEURS DE L'AUTRE : LE TON EST MONTÉ ET L'IRE PATRONALE A PRIS UNE NOUVELLE DIMENSION LORSQUE TOUTES LES ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES NEUCHÂTOISES ONT DÉCIDÉ DE RÉAGIR ET D'ÉCRIRE AU SYNDICAT. NOUS PUBLIONS CI-CONTRE L'ESSENTIEL DES RÉACTIONS. QU'ON NE S'Y TROMPE PAS : LA CONFIANCE EST ÉBRANLÉE ENTRE LES ENTREPRENEURS ET UNIA. NOUS AVONS JUGÉ INSUPPORTABLE, INACCEPTABLE ET INTOLÉRABLE LA MAUVAISE FOI SYNDICALE. ENVERS ET CONTRE TOUT, LES MEMBRES DE LA FNE ONT SU MAINTENIR OUVERTS LES CHANTIERS, AVEC LE RESPECT PLEIN ET ENTIER DE TOUTES LES CONSIGNES SANITAIRES. CHAPEAU BAS.**



# UN POINT DE SITUATION ENTRE LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 2020

## L'ÉTENDUE DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

### APRÈS LES 50 PREMIERS JOURS DU VIRUS !



**AU CŒUR D'UNE TEMPÊTE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT, LA FNE A LANCÉ UNE VASTE ENQUÊTE AUPRÈS DE SES MEMBRES ENTRE LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 2020. OBJECTIF : MESURER LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU VIRUS SUR LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES, SUR LES CHANTIERS, LÀ OÙ LES HOMMES, CONTRE VENTS ET MARÉES, ONT POURSUIVI LEUR TRAVAIL POUR SAUVER EMPLOIS ET AVENIR.**

Un point de situation aussi qui a permis à la FNE, en toute connaissance de cause, en toute légitimité, de contacter les Autorités et les divers pouvoirs adjudicateurs afin de maintenir partout l'investissement, le respect des engagements et les planifications des travaux en cours et prévus pour 2020.

Nous illustrons par un questionnaire l'essentiel des réponses à l'enquête. Tous les constats datent d'un temps connu : entre le 16 mars et le 30 avril 2020. L'évolution des chiffres et des situations est toujours sous surveillance. Nous pourrions en révéler la teneur après la crise, en principe au cours de la prochaine assemblée générale.

#### QUESTION N° 1

**Sur 100 % de chantiers qui devraient être ouverts aujourd'hui, combien sont encore fermés ?**

35 % pour le génie civil  
20 % pour la maçonnerie

#### QUESTION N° 2

**Sur 100 % de travailleurs qui devraient être aujourd'hui au travail, combien ne le sont pas ?**

40 % pour le génie civil  
30 % pour la maçonnerie

#### QUESTION N° 3

**Jusqu'ici, avez-vous eu maille à partir avec les inspecteurs de la SUVA ? Si oui, pourriez-vous ajouter quelques remarques descriptives ?**

Aucun conflit. Qualité d'écoute et de dialogue avec les inspecteurs des chantiers, de tout ordre : à savoir ceux de la SUVA ou des Commissions paritaires. A peine dix cas sont signalés, là où il a fallu entreprendre des corrections et en faire valider la conformité.

#### QUESTION N° 4

**A la reprise, après la levée des consignes sanitaires et le feu vert des autorités qui vous permettront de reprendre une activité normale et sans restriction aucune, envisagez-vous de licencier du personnel ?**

Aucun licenciement économique

n'est envisagé si le travail actuel n'est pas perturbé davantage par des mesures plus strictes de distanciation spatiale, à condition bien sûr que les appels d'offres ne baissent pas, que les consignes sanitaires soient bientôt levées et que les pouvoirs adjudicateurs ne renoncent pas d'ici à quelques mois d'engager travaux et investissements. Tous les programmes et autres planifications des autorités publiques et parapubliques, par exemple, doivent se dérouler comme prévu. Sinon, bien sûr, les emplois seront menacés.

#### QUESTION N° 5

**Avec les beaux jours, avez-vous ou ferez-vous appel aux travailleurs au bénéfice d'un contrat de durée déterminée, ces travailleurs qui auraient dû venir renforcer vos équipes dès les mois de mars ou avril ?**

Oui si le marché actuel n'est pas perturbé et que personne ne renonce à honorer ses commandes, il s'agira d'étoffer les équipes actuelles de travailleurs pour l'été et l'automne.

#### QUESTION N° 6

**Dès l'été, le risque de surchauffe sera grand, avec des calendriers bouleversés et des planifications de chantiers bousculées. Auriez-vous besoin de l'aide de la FNE, souhaitez-vous la préparation d'une intervention**

## CONTRÔLE DES CHANTIERS ACTIVITÉS DE L'ANCCT

# LE PRIX À PAYER POUR RENDRE LOYALE LA CONCURRENCE !

regroupée auprès de MO publics ou parapublics, l'organisation d'une rencontre avec les services de l'Etat, des communes, des institutions comme Viteos, Groupe e, prevoyance.ne.

Oui, la majeure partie des entreprises consultées souhaite pouvoir obtenir une nouvelle planification, une mise à jour qui tiendra compte de la situation sur les chantiers, avec bien sûr le respect des consignes de protection des travailleurs, un respect absolu qui oblige les entrepreneurs à revoir toute leur productivité et leur organisation.

### REMARQUES ÉVENTUELLES

- Toutes les entreprises souhaitent pouvoir encore développer les liens étroits tissés avec les Autorités fédérales, cantonales et communales depuis le milieu du mois de mars. Concertation, consultation : ce sont bel et bien les deux mots clé pour assurer l'avenir du secteur principal de la construction en terres neuchâteloises, à savoir poursuivre toutes les activités professionnelles et continuer de promouvoir l'emploi et la formation des jeunes.
- Nous l'avons vérifié par le sondage, le secteur principal de la construction ne tourne pas à plein régime. Indiscutablement, les pertes de chiffres d'affaires seront conséquentes et il faudra beaucoup d'énergie et de compétences techniques et commerciales pour surmonter la chute conjoncturelle. Dans un tel contexte de contraintes en tous genres, nous comptons sur l'efficacité et le courage politique de nos Autorités.
- Alors qu'un ministre suisse a pu prononcer : « Il faut agir aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire », les entrepreneurs neuchâtelois citent une référence philosophique pour qualifier l'état actuel des réflexions, en l'occurrence Edgar Morin : « A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ».
- L'urgence pour la FNE ? Retrouver toutes ses forces économiques, assurer emplois, créations et répartitions des richesses à tous les acteurs neuchâtelois du génie civil et de la maçonnerie, avec le plus grand respect de la santé de chaque collaboratrice et de chaque collaborateur.

**ENGAGÉS PAR LES COMMISSIONS PARITAIRES DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ LIÉS AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL, GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE RÉUNIS SOUS LE TOIT DE L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE POUR LE CONTRÔLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL, TROIS INSPECTEURS COURENT LES CHANTIERS TOUS LES JOURS POUR VEILLER AU RESPECT DE L'APPLICATION DES DIVERSES CONVENTIONS COLLECTIVES.**

Emmanuelle Clerc, Alain Recordon (coordinateur) et Silvio Sorrenti : ces trois personnes, une femme, deux hommes, forment une équipe soudée et contrôlent sur le terrain et sous tous les angles les entreprises et les travailleurs pour rendre loyale la concurrence et l'accès au libre marché.

Un objectif ambitieux, renforcé par un partenariat avec l'Etat, afin de lutter contre toutes les formes illicites de travail. Un objectif qui correspond aussi à un investissement annuel conséquent et qui prouve la volonté de tous les acteurs économiques de réaliser dans notre canton de beaux ouvrages, avec vertu, éthique et détermination.

### LE RÉSUMÉ DES COÛTS RÉPARTIS POUR LE CONTRÔLE DES CHANTIERS

Gros œuvre	30.63 %	96'062.75
Menuiserie	32.92 %	103'243.95
Peinture	16.46 %	51'620.55
Technique du bâtiment	9.38 %	29'418.90
Construction métallique	1.88 %	5'896.15
Electricité	8.75 %	27'441.95
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>313'684.25</b>

A noter que les trois inspecteurs de l'ANCCT contrôlent aussi les activités de deux autres secteurs, contre des recettes définies de manière contractuelle :

- le secteur des échafaudages ;
- le secteur du nettoyage, chantiers et bureaux.

Le siège administratif de l'ANCCT est à Colombier, dans le bâtiment de la FNE.

## RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

# RECONNAISSANCE ET ÉMOTION



**DES FLEURS, DES SOURIRES, DES ÉCLATS DE RIRE, QUELQUES LARMES AUSSI : BEAUCOUP DE RECONNAISSANCE ET D'ÉMOTION VÉCUES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019, QUI A RÉUNI AU MOIS DE JUILLET ÉCOULÉ DEUX CENTS PERSONNES À LA HALLE DES MAÇONS À COLOMBIER.**

### MEMBRE D'HONNEUR

Jean Marie Meroni, nommé pour l'occasion membre d'honneur, a tourné la page du Comité de la FNE, trente ans après ses premiers pas. Grande intensité joyeuse sur l'image, avec le président Olivier Haussener.

### MEMBRE VÉTÉRAN

Roberto Ronchi, nommé membre vétérane, mais vivement applaudi et remercié ! L'habitant de Colombier a fourni un gros travail au sein de la Commission paritaire des machinistes & grutiers, 25 ans durant !

### APRÈS 25 ANS

Monique Donzé : une légende au secrétariat de la FNE ! Un bail de 25 ans, un travail, une indépendance, un dynamisme, une rigueur : elle a goûté aux mille félicitations des membres debout ! Depuis le mois de février 2019, elle coule des jours paisibles, à la retraite.

### ELECTIONS DU PRÉSIDENT ET DU COMITÉ

Une diapositive projetée sur grand écran, quelques mots du secrétaire général : en trente secondes le Président et les membres du Comité de la FNE ont reçu un plébiscite des membres. Tous élus par un tonnerre d'applaudissements. Cette belle équipe est maintenant en place jusqu'à l'été 2024.

### INNOVATION :

#### LA FNE FORME UNE APPRENTIE

Blerta Alushaj rejoint l'équipe de la FNE à Colombier. Elle a commencé au mois d'août 2019 un apprentissage d'employée de commerce. Un beau sourire et des promesses. Dans ce rapport, elle livre ses premières impressions. A lire en pages 10 et 11.

### UN MINISTRE ET UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tour à tour sur la scène, un ministre et un directeur général pour aborder des thèmes économiques de première importance. Laurent Favre, Conseiller d'Etat, toujours à l'écoute des entrepreneurs, en vrai partenaire gouvernemental. Pierre-Alain Leuenberger, directeur général de la BCN, grande prestance, belles lettres, au pupitre avec des chiffres et des statistiques sur le poids de la construction en terres neuchâteloises.



Les acteurs de la nouvelle législature sont affichés à l'écran !



Monique Donzé : 25 ans d'engagement à la FNE



Pierre-Alain Leuenberger : la belle prestance du jeune directeur général de la BCN



Laurent Favre, Conseiller d'Etat : une même conviction que les entrepreneurs !



Roberto Ronchi remercié par le président : un quart de siècle au sein de la commission des machinistes & grutiers.



Une première : une apprentie de la FNE sur le devant de la scène.



Une belle émotion pour notre loup blanc : Jean Marie Meroni. La FNE l'a nommé membre d'honneur.



37,2° à l'apéro entre la halle des maçons et la halle des constructeurs de routes à Colombier.

FNE

## CINQ NOUVEAUX MEMBRES EN 2020

**CINQ ENTREPRISES ONT ADHÉRÉ À LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS. DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE, BIENVENUE À :**

- ASSAINIBAT SA, de Peseux (assainissement & désamiantage).
- LOPES JOAQUIM CONSTRUCTION, de Bevaix (maçonnerie et rénovations).
- NEW WORK HUMAN RESOURCES SA, de Neuchâtel (placements fixes et temporaires).
- RICARDO CARVALHO SÂRL, de La Chaux-de-Fonds (entreprise générale de construction).
- RYSER CONSTRUCTION, de Villiers (maçonnerie et aménagements extérieurs).

Ces cinq entreprises seront accueillies et remerciées de leur intérêt et de leur confiance lors d'une prochaine assemblée générale (9 décembre 2020).

### BREVETS DE CONTREMAÎTRE MAÇON

## TROIS ENTREPRISES NEUCHÂTELOISES À LA UNE!

**TROIS LAURÉATS ONT DÉCROCHÉ LEUR BREVET DE CONTREMAÎTRE MAÇON EN 2020.**

Il nous sied de les féliciter chaleureusement et de leur souhaiter une grande carrière dans les métiers du bâtiment. A l'heure où les entreprises manquent de main d'œuvre qualifiée et de cadres bien formés, l'arrivée sur le marché de nouveaux certifiés est une garantie pour un avenir meilleur.

#### LES TROIS LAURÉATS

- Luis Manuel DA SILVA SANTOS (génie civil), de l'entreprise S. Facchinetti SA.
- Mathieu SCHAFFTER, de l'entreprise Bieri & Grisoni SA.
- Cyril NICOLET-DIT-FÉLIX (génie civil), de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA.

### SÉANCE EXTRA MUROS DU COMITÉ DE LA FNE

## UN JOYAU ARCHITECTURAL

**AU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, LES MEMBRES DU COMITÉ ONT PRIS LEURS DOSSIERS SOUS LE BRAS POUR TENIR UNE SÉANCE EXTRA MUROS.**

**Destination :** le Tessin et y découvrir une construction insolite, l'église Saint Jean-Baptiste réalisée par Mario Botta à Mogno, au cœur d'un hameau du Val Maggia, à 1'180 mètres d'altitude.

L'église se présente extérieurement comme une construction de forme elliptique à toit incliné. Elle date des années nonante. L'édifice est audacieux, les murs sont constitués de marbre de Peccia et de granit du Val Maggia. C'est un joyau architectural connu bien au-delà des frontières. Petite, l'église peut accueillir quinze personnes; il n'y a pas de fenêtre et la seule lumière y pénètre par le toit en verre.

En 1986, une avalanche avait emporté la plupart des maisons du hameau ainsi que l'église de l'époque. Elle a donc été reconstruite par Mario Botta et fait aujourd'hui référence.



On a coutume de dire que les voyages forment la jeunesse! Un adage non démenti par une équipe soudée, motivée et devenue incollable sur les constructions hors du commun!



## BILAN

En CHF	31.12.2019	31.12.2018
<b>ACTIF</b>	<b>1'645'989.47</b>	<b>1'630'445.29</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>942'379.47</b>	<b>911'995.29</b>
Trésorerie	665'462.75	589'579.34
Liquidités	665'462.75	589'579.34
Créances pour ventes et prestations	264'637.72	316'292.90
Envers des tiers	289'637.72	341'292.90
Correction de valeur sur créances	-25'000.00	-25'000.00
Actifs de régularisation	12'279.00	6'123.05
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>703'610.00</b>	<b>718'450.00</b>
Immobilisations financières	7'450.00	7'450.00
Titres	7'450.00	7'450.00
Immobilisations corporelles meubles	21'160.00	11'000.00
Mobilier	21'160.00	11'000.00
Immobilisations corporelles immeubles	675'000.00	700'000.00
Immeuble FNE	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement sur immeuble FNE	-475'000.00	-450'000.00
<b>PASSIF</b>	<b>1'645'989.47</b>	<b>1'630'445.29</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>229'264.25</b>	<b>235'118.27</b>
Dettes à court terme portant intérêt	27'600.00	27'600.00
Emprunt hypothécaire	27'600.00	27'600.00
Passifs de régularisation	201'664.25	207'518.27
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>	<b>863'200.00</b>	<b>845'800.00</b>
Dettes à long terme portant intérêt	768'200.00	795'800.00
Emprunt hypothécaire	768'200.00	795'800.00
Provisions	95'000.00	50'000.00
Capacité	40'000.00	40'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	30'000.00	10'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	25'000.00	0.00
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>553'525.22</b>	<b>549'527.02</b>
Capital	549'527.02	541'927.44
Résultat de l'exercice	3'998.20	7'599.58

## COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2020	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018
<b>PRODUITS</b>	<b>727'000.00</b>	<b>815'093.75</b>	<b>718'000.00</b>	<b>816'880.90</b>
Cotisations	470'000.00	501'252.00	480'000.00	513'835.00
Vente tarifs	0.00	0.00	1'000.00	3'924.80
Participations assemblée générale	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00
Indemnités, mandats paritaires	250'000.00	310'803.85	230'000.00	294'214.65
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	3'000.00	3'000.00	5'000.00
Charges/ Produits financiers	0.00	37.90	0.00	-93.55
<b>CHARGES</b>	<b>-719'000.00</b>	<b>-749'421.28</b>	<b>-754'000.00</b>	<b>-762'711.97</b>
Charges de personnel	-425'000.00	-482'785.15	-535'000.00	-479'699.50
Séances, représentation et délégations	-150'000.00	-144'227.50	-120'000.00	-159'246.85
Formation professionnelle	-50'000.00	-10'949.55	-10'000.00	-20'756.27
Promotions	-25'000.00	-21'240.15	-20'000.00	-17'489.70
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-45'000.00	-66'218.93	-45'000.00	-61'519.65
<b>EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)</b>	<b>31'000.00</b>	<b>-716.02</b>	<b>38'000.00</b>	<b>8'277.70</b>
Loyers encaissés	80'000.00	79'984.00	76'000.00	74'514.00
Charges d'exploitation	-30'000.00	-45'184.47	-25'000.00	-29'840.95
Amortissements immeuble	-6'000.00	-25'000.00	0.00	-25'000.00
Intérêts hypothécaires	-13'000.00	-10'515.55	-13'000.00	-11'395.35
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>39'000.00</b>	<b>64'956.45</b>	<b>2'000.00</b>	<b>62'446.63</b>
<b>AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS</b>	<b>-17'500.00</b>	<b>-60'958.25</b>	<b>-2'000.00</b>	<b>-54'847.05</b>
Provision Capa'Cité	-10'000.00	0.00	-10'000.00	-10'000.00
Amortissements	-5'000.00	-13'335.75	-5'000.00	-7'871.95
Produits & charges extraordinaires	0.00	-556.90	0.00	1'731.35
Impôts directs	-2'500.00	-2'065.60	-2'500.00	-3'706.45
Variation provisions au bilan	0.00	-45'000.00	15'500.00	-35'000.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>21'500.00</b>	<b>3'998.20</b>	<b>0.00</b>	<b>7'599.58</b>

# A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME  
AU 31 MAI 2020

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE 60 MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE 90 % DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

## COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)
Vice-président	J.-L. Pagani (2011)
Membres	P.-Ph. Freitag (2000) Ch. Guinchard (2005) U. Hübscher (2001) G. Mettraux (2019) T. Rossetti (2014) X. Roulet (2007) M. Zuttion (2019)

\* Date de nomination par l'Assemblée générale

## SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	G. Dall'Omo, mai 2018
Resp. admin & finances	L. Girardier, novembre 2018
Apprentie employée de commerce	B. Alushaj

## DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	Pierre-Philippe Freitag
	Olivier Haussener
	Christian Guinchard
	Urs Hübscher
	Jean-Claude Baudoin

## SOUS LE TOIT DE LA FNE À COLOMBIER UNE NOUVELLE ÉNERGIE!

**ELLE EST TOUJOURS AUSSI GRANDE LA PETITE ÉQUIPE DE COLLABORATRICES ET DE COLLABORATEURS QUI ŒUVRENT SOUS LE TOIT DE LA FNE À COLOMBIER!**

Désormais à la tête du secrétariat administratif, Laurie Girardier a pris ses marques et son envol. En place depuis la seconde partie de l'année 2018, elle empile expériences et questions des membres et découvre au fil du temps qui passe les subtilités des diverses conventions collectives.

À ses côtés, Blerta Asulhaj, apprentie depuis août 2019 en qualité d'employée de commerce, apporte une nouvelle énergie et la transmet à Giuliano Dall'Omo, collaborateur technique à la tête des formations continues et des affaires sécuritaires à Colombier depuis deux ans.

Rajeunie, motivée, l'équipe est aux services de tous les membres, avec volonté. Qu'elle soit ici remerciée de son engagement sans limite.

## AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN CFC

### MAÇONNERIE

**1. FERRARA Archedio**, Zuttion Construction SA, meilleure moyenne générale, avec une note de 5

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
BERNARDO MOURA Adão Manuel	Zuttion Construction SA
DA SILVA OLIVEIRA Paulo	F. Bernasconi & Cie SA
DA SILVA PIRES Nuno Filipe	Zuttion Construction SA
DA JESUS PEREIRA Ricardo	Matile & Saurer Entreprise générale
FERNANDES DA CUNHA Bruno	Zuttion Construction SA
GABUS Jonas	Frosio-Verbot Sàrl
GOBERT Simon	MTS Neuchâtel SA
JACOT Antoine	R. Zimmermann Sàrl
LESQUEREUX Corentin	Bieri & Grisoni SA
NAPPIOT Kevin	Bieri & Grisoni SA
PYTHON Jérôme	Baillot-Python Sàrl
ROBERT-TISSOT Axel	Paci SA
MENDES DA SILVA José Manuel	Duckert SA
SCHWEIZER Jason	G. Frey & Fils SA

### CONSTRUCTEURS DE ROUTES

**1. BELLERI Raffaele**, S.Facchinetti SA, meilleure moyenne générale, avec une note de 5

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
CHAPUISOD Bastien	Duckert SA
COLELLA Mattia	
ETIENNE Eric	LBG SA
GUERRY Pierre-Benoît	Arrigo SA
JANNIN Florent	Piemontesi Savagnier SA
LORENCO Mickaël	Bieri & Grisoni SA
PEREIRA PINTO Marcio André	Implenia SA
POTENZA Emanuele	Duckert SA
ROCHAT Arnaud	S.Facchinetti SA
SGRO Flavian	F. Bernasconi & Cie SA
VUILLEMIER Loïc	F. Bernasconi & Cie SA

## LES NOUVEAUX MACHINISTES EN 2019

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
<b>OPPLIGER Matias</b>	M2, M3	Strahm Philippe (meilleure moyenne, avec 5,7)
Puis, dans l'ordre alphabétique...		
ALVES DA SILVA Micael	M2	F. Bernasconi & Cie SA
AVDIC Hasan	M7 Foreuse	Perfora SA
BERCIN Anthony	M2, M3	
GABRIEL Sacha	M3, M6	Juracime SA
GASPAR FERREIRA Antonio	M6	S.Facchinetti SA
HUGONNET Ian-Régis	M6	F. Bernasconi & Cie SA
IMER Quentin	M2	MTS Neuchâtel SA
LAUBSCHER Jess	M2, M6	S.Facchinetti SA
LOPES AMARAL Tiago Filipe	M6	S.Facchinetti SA
LUMBU Arnold	M7 Foreuse	Perfora SA
MARTINS FERNANDES Pedro Miguel	M2, M3, M7 Dumper	Tschilar Baut SA
MARTINS ISIDORO Pedro	M7 Foreuse	Perfora SA
OPPLIGER Pascal	M2, M3	Pascal Oppliger
PEREIRA MACEDO Marcio David	M6	S.Facchinetti SA
RODRIGUES Daniel	M6	F. Bernasconi & Cie SA
TSCHANZ Louis	M2, M3	Strahm Philippe
VUILLEUMIER Loïc	M2, M6	
WINGEIER Justin	M2	MTS Neuchâtel SA
WITTWER Dany	M2, M3	ZedLogistique SA

## CONSTRUCTEURS D'ÉLÉMENTS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉS EN 2019

NOM	ENTREPRISE
<b>JIMEDA COSTA Kevin Junior</b>	MFP Préfabrication SA (meilleure moyenne avec une note de 5)
Puis, dans l'ordre alphabétique...	
MOMBELLI Jérémy	MFP Préfabrication SA

## LES NOUVEAUX TECHNICIENS ES EN PLANIFICATION DES TRAVAUX

NOM	ENTREPRISE
<b>MAURON Jérôme</b>	Atelier C SA (meilleur travail de diplôme avec une note de 6)
<b>MONTERMAGNO Giacomo Lorenzo</b>	OPUS planification Sàrl (2 <sup>e</sup> meilleur travail de diplôme avec une note de 5,5)
Puis, dans l'ordre alphabétique...	
KUBIS Jan	Atelier d'architecture SA / AA
NAF Florian (NE)	R. Zimmermann Sàrl
PAPA Alessandro	Atelier d'architecture SA / AA
WILLEMEN Gautier	Implenia Suisse SA

## LES NOUVEAUX GRUTIERES EN 2019

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
<b>JIMENEZ SOTO José Antonio</b>	B	Aradas Construction SA (meilleure moyenne avec une note de 5,3)
Puis, dans l'ordre alphabétique...		
BRETILLOD Augustin	A	Wegmüller & fils Sàrl
DE SOUSA DA CRUZ Serafim Jorge	B	Tschilar Baut SA
FERNANDES NEVES DE OLIVEIRA Albino	B	Tschilar Baut SA
KAEMPF Steve	A	Minerba SA
MARTINS ISIDORO Pedro	A	Perfora SA
PEREIRA BAPTISTA Helder	A+B	Infra Tunnel SA
VALENTE DOS SANTOS Carlo Filipe	B	MTS Neuchâtel SA
WEGMULLER Cédric	A	Wegmüller & fils Sàrl

## LES NOUVEAUX TECHNICIENS ES EN CONDUITE DES TRAVAUX

NOM	ENTREPRISE
<b>FAIVRE RENAUD (NE)</b>	S.Facchinetti SA (meilleure moyenne, avec 5,5)
Puis, dans l'ordre alphabétique...	
BABEY Batiste	FMGC SA
BRENILLA GERPE Manuel	G. Comte
GIRARD Nicolas (NE)	S.Facchinetti SA
GROSSO Julien	ADV Constructions SA
HASANOVIC Amel	Groupe E- Celsius SA
NOGUEIRA DOS SANTOS Victor	Pro Route SA
REYMOND Thierry	Emch+Berger SA
STETTLER Kevin	Antiglio SA
STRAINOVIC Kristian	SD Ingénierie Lausanne SA
WANTZ Clément (NE)	MTS Neuchâtel SA



COVID-19  
CORONAVIRUS



FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier  
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch  
www.fne.ch